

## Protocole d'accueil des enfants présentant des allergies ou intolérances alimentaires en restauration scolaire élémentaire et maternelle

### Principes généraux

Ce protocole a pour but d'éviter la manifestation de deux dangers majeurs :

- le choc anaphylactique (réaction allergique grave) ;
- la toxi-infection alimentaire.

Les mesures de prévention de l'apparition de ces manifestations consistent à :

- éviter tout contact avec les allergènes ;
- éviter les contaminations ;
- respecter la chaîne du froid.

**Trois principes régissent la mise en œuvre :**

#### ♦ Unicité :

**Un responsable unique : la famille**

Les parents s'engagent à fournir la totalité des composants du repas et les ustensiles ou récipients nécessaires à la prestation. Ils en assument la pleine et entière responsabilité.

**L'enfant ne consomme que la prestation fournie par la famille<sup>1</sup>.**

Il vous est vivement conseillé de vérifier la composition des menus depuis l'appli en ligne : <https://apptable.elior.com/accueil>.

#### ♦ Identification :

Afin d'assurer une parfaite identification et d'éviter toute erreur ou substitution, le parent s'engage à fournir :

- **les boîtes hermétiques** destinées à contenir les aliments pouvant supporter le réchauffage dans un four à micro-ondes ;
- un **sac alimentaire à usage unique** pour le stockage de l'ensemble,

Toutes les boîtes et ustensiles **seront identifiées aux nom et prénom de l'enfant** et comprendront éventuellement les indications concernant le réchauffage ;

Le sac alimentaire à usage unique destiné à l'ensemble des composants et ustensiles **sera clairement étiqueté aux nom et prénom de l'enfant**, ainsi que la glacière.

#### ♦ Réfrigération :

Afin de préserver la salubrité des aliments et d'assurer la sécurité sanitaire, **la chaîne du froid sera impérativement respectée jusqu'au moment de la consommation (plat froid) ou du réchauffage (plat chaud) :**

- dès leur fabrication (ou achat), les repas seront conservés sous régime du froid ;
- au cours du transport, l'ensemble de la prestation **sera placé dans une glacière ou un sac isotherme** avec source de froid susceptible de maintenir un froid positif (0° à +10°C).
- dès l'arrivée dans l'établissement scolaire, l'ensemble de la prestation sera déposé dans un endroit spécifique ou remis à une personne responsable<sup>2</sup> qui se chargera de le placer immédiatement sous régime du froid positif.

**MERCI DE VOTRE BONNE COLLABORATION**

<sup>1</sup> En cas d'oubli du repas par le parent le matin, la collectivité ne fournira aucun plat de substitution. Il vous sera demandé de venir rechercher votre enfant ou de rapporter un repas en urgence.

<sup>2</sup> L'animateur, l'enseignant, l'atsem ou la pilote d'office.